

LA FONDATION IDEA ASBL

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce. IDEA fournit des solutions pratiques et innovantes au sujet des défis sociaux-économiques majeurs du Grand-Duché de Luxembourg.



LA « FINANCIAL LITERACY » AU LUXEMBOURG

A une époque où les décisions financières prennent de plus en plus d'importance dans la vie des citoyens, l'éducation financière (*financial literacy*) devient indispensable. Un nombre croissant de pays ont dans ce contexte développé ces dernières années des stratégies nationales en matière de *financial literacy*, un domaine qui fait partie intégrante de l'éducation économique qui vise à expliquer le monde économique et financier dans lequel nous vivons.

Qu'en est-il au Luxembourg ?

Par rapport à d'autres pays, le Luxembourg semble en retard en ce qui concerne l'éducation financière*, même si certains acteurs proposent d'ores et déjà des offres de formation aux écoles et au grand public qui comprennent des matières financières. Le Luxembourg n'a toutefois pas de véritable stratégie nationale en matière d'éducation financière, ni d'autorité compétente dans ce domaine. Il n'existe pas non plus d'enquêtes ou de campagnes menées à grande échelle à ce sujet au Grand-Duché. Pour changer cette situation et sensibiliser à l'importance de la *financial literacy* au Luxembourg, IDEA avance trois pistes de réflexions :

- faire un état des lieux pour détecter les forces et faiblesses de la population luxembourgeoise en matière d'éducation financière ;
- développer une stratégie nationale à long terme ;
- intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires.

IDEA tient à remercier Mme Stéphanie Thiry-Damgé (Jonk Entrepreneuren a.s.b.l.), Mme Jessica Thyron (ABBL), Mme Danièle Berna-Ost (CSSF), M. Marc Muller (CNPSES) et M. François-Xavier Borsi pour leur collaboration au processus d'élaboration de cette publication.

* L'étude se limite au territoire luxembourgeois et au système scolaire opéré par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

INTRODUCTION



Au sens large, l'éducation financière (*financial literacy*) fait partie de l'éducation économique en général qui vise à donner au plus grand nombre les clés pour comprendre le monde économique et financier dans lequel ils vivent. Selon l'OCDE, l'éducation financière peut être définie comme « *le processus par lequel des consommateurs/investisseurs améliorent leur connaissance des produits, concepts et risques financiers et acquièrent, au moyen d'une information, d'une instruction ou d'un avis objectif, les compétences et la confiance nécessaires pour devenir plus sensibles aux risques et opportunités en matière financière, faire des choix raisonnés, savoir où trouver une assistance et prendre d'autres initiatives efficaces pour améliorer leur bien-être financier* »¹. D'autres définitions² ajoutent que la *financial literacy* est principalement utilisée en relation avec des questions qui concernent les finances personnelles (par exemple l'immobilier, les assurances, l'investissement, l'épargne, la planification fiscale ou la retraite), y compris la connaissance de concepts financiers tels que le calcul des intérêts composés, la diversification des risques, les différentes méthodes d'épargne et les droits des consommateurs.

Ainsi, suite aux évolutions des marchés de capitaux (marchés de plus en plus complexes et interconnectés ; accès facile des consommateurs à des crédits et des produits d'épargne ; information de type financier et économique omniprésente sur internet) et à l'évolution démographique, économique et politique (évolution des régimes de retraites ; augmentation de l'espérance de vie), la *financial literacy* a gagné de plus en plus d'importance ces dernières années. Eu égard à l'omniprésence d'interrogations de type financier dans la vie quotidienne³, il est essentiel de fournir aux citoyens, aux jeunes en particulier, des fondements essentiels en la matière, afin d'aider à en faire des citoyens avertis. A cet égard nombre de gouvernements s'accordent à reconnaître que l'éducation financière est un facteur important pour le développement économique d'un pays et sa stabilité financière et doit être intégré dans le socle de « culture générale nécessaire ».

Plusieurs études ont montré que les compétences financières des individus sont souvent défaillantes, non seulement dans les pays en développement, mais également dans les pays développés

Cependant, plusieurs études⁴ ont montré que les compétences financières des individus (jeunes et adultes) sont souvent défaillantes, non seulement dans les pays en développement, mais également dans les pays développés. Un constat préoccupant si l'on considère que les individus n'ayant pas une base de connaissances financières sont davantage exposés au risque de prendre de « mauvaises » décisions financières et peuvent même, dans un cas qu'on pourrait juger « extrême », se retrouver dans une situation d'endettement excessif par exemple.

Cette Idée du mois a pour ambition de donner un aperçu sur la situation et la valeur actuelles de la « *financial literacy* » au Luxembourg - un sujet qui attire malheureusement relativement peu d'attention dans un pays qui est pourtant fortement

¹ Source : OCDE (2005) - Les Principes et les Bonnes Pratiques Relatifs à la Sensibilisation et l'Education Financières, Recommandation du conseil.

² <http://www.investopedia.com/terms/f/financial-literacy.asp>.

³ Financement optimal des études, prêt à taux fixe ou variable, décision de consommer ou d'épargner, décision de louer ou d'acheter un bien immobilier, risque de surendettement privé.

⁴ Voir : Banque de France (2014), Rue de la Banque N°2 : L'éducation financière influence-t-elle les décisions des individus ? ; OECD (2014), PISA 2012 Results: Students and Money: Financial Literacy Skills for the 21st Century (Volume VI), PISA, OECD Publishing.

« financiarisé ». Après une présentation des efforts des institutions internationales et européennes en matière d'éducation financière, cette publication propose une analyse succincte des initiatives menées au Luxembourg afin de cerner les points faibles et défis auxquels le Grand-Duché fait actuellement face en matière de *financial literacy*. Une partie plus exploratoire avancera quelques pistes de réflexion générales.

QUEL ROLE JOUENT LES INSTANCES INTERNATIONALES ?

A travers le monde, des banques centrales et différentes organisations internationales se sont emparées depuis quelques années du thème de l'éducation financière - un sujet souvent traité conjointement avec celui de la protection des consommateurs.

Banques centrales

De nombreuses banques centrales s'engagent en faveur de la formation économique et financière de base des citoyens. Dans ce contexte, certaines d'entre elles ont récemment élargi ou mis à jour leurs produits d'information économique et financière, matériel pédagogique accessible en ligne, et ont plus ou moins institutionnalisé des activités éducatives dans le cadre de leurs fonctions. Nombreuses sont celles qui ont essayé d'établir des coopérations avec des institutions nationales ou internationales déjà existantes qui poursuivent des objectifs similaires visant à promouvoir l'éducation financière. Dans l'ensemble, les activités en matière d'éducation financière des banques centrales sont généralement conçues pour compléter les programmes offerts par le système d'éducation.

Parmi les banques centrales, la Banque centrale américaine (*Federal Reserve System*)⁵ a joué un rôle de premier plan dans le domaine de la *financial literacy*. Ses activités connaissent une longue histoire et s'inscrivent dans l'objectif de fournir les connaissances et compétences financières au grand public afin d'offrir aux citoyens américains la possibilité de comprendre et de participer activement à l'économie américaine⁶. En Europe, ce sont les activités éducatives de la Banque centrale allemande (*Deutsche Bundesbank*), de la Banque d'Angleterre (*Bank of England*), de la Banque de France et de la Banque centrale d'Autriche (*Oesterreichische Nationalbank*) qui reposent sur une longue tradition.

Mais pourquoi les banques centrales s'impliquent-elles dans des activités qui visent à améliorer les connaissances et les compétences financières des citoyens ? Selon *Gnan et al. (2007)*⁷, il existe cinq raisons justifiant pourquoi les banques centrales ont un intérêt en matière d'éducation financière : (1) améliorer l'efficacité de la politique monétaire, (2) assurer le bon fonctionnement des marchés financiers, (3) soutenir des politiques économiques durables, (4) promouvoir l'éducation économique et financière comme un bien public et, (5) renforcer leur réputation et promouvoir l'acceptation de leurs actions. En d'autres termes, les consommateurs qui comprennent le fonctionnement d'une économie et qui sont « financièrement » compétents renforcent l'efficacité du marché en offrant de bonnes conditions pour une croissance économique et une stabilité financière saine et durable.

⁵ Il faut noter que chacun des 12 districts de la Réserve fédérale possède ses propres offres de formation (par exemple [St. Louis Fed](#) ou [New York Fed](#)).

⁶ Source: Manfred Fluch (2007): Selected Central Banks' Economic and Financial Literacy Programs. In: Monetary Policy & the Economy Q3/07. OeNB. Vienna.

⁷ Source: Gnan, E., M. A. Silgoner and B. Weber (2007): Economic and Financial Education: Concepts, Goals and Measurement. In: Monetary Policy & the Economy Q3/07. OeNB. Vienna.

Instances internationales

Un des acteurs les plus actifs sur le terrain de l'éducation financière est l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ainsi, depuis le début des années 2000, elle met en avant le besoin de hausser le niveau de compétence en matière financière par des dispositifs pédagogiques. L'organisation internationale a ainsi exprimé dans plusieurs rapports son inquiétude face à l'évolution du système de retraite qui fait que - grâce à l'augmentation de l'espérance de vie - de plus en plus d'individus vont devoir épargner davantage eux-mêmes pour couvrir leurs besoins pendant leur retraite⁸.

En ce qui concerne l'éducation financière, elle a publié, en 2005, un premier document portant sur la *financial literacy*, qui reprenait des recommandations précises appelant les pays membres à intensifier leurs efforts en matière d'éducation financière⁹. Dans l'une de ses principales recommandations, l'organisme international avançait notamment que l'éducation financière devrait faire partie des programmes scolaires.

Une des principales recommandations de l'OCDE est que l'éducation financière devrait faire partie des programmes scolaires

Par conséquent, par le biais de conférences internationales, de nombreux rapports, de guides de bonnes pratiques et de grandes enquêtes, l'OCDE joue actuellement un rôle central en matière d'éducation financière, ainsi qu'un rôle d'informateur auprès des gouvernements pour les sensibiliser à la nécessité d'améliorer l'éducation des citoyens en la matière. Et ses efforts ont aussi été couronnés de succès : en 2012, le G20 a notamment approuvé les grands principes pour l'éducation financière que l'OCDE avait établis¹⁰.

L'OCDE est également à l'origine de l'*International Network for Financial Education* (INFE), un réseau international qui sert de plateforme pour collecter des données dans le domaine des connaissances financières. Ce réseau, qui fut créé en 2008 et qui a comme objectif de promouvoir la recherche, le développement et la coopération internationale de l'éducation financière. A l'heure actuelle, l'INFE compte plus de 240 institutions publiques membres - y compris des banques centrales, des ministères des finances et des ministères de l'éducation - de plus de 100 pays. En ce qui concerne le Luxembourg, le Grand-Duché est représenté à l'INFE par la CSSF¹¹ et par l'ABBL¹².

En 2012, l'OCDE a introduit pour la première fois un module facultatif sur l'éducation financière dans son enquête triennale PISA qui est la première évaluation internationale à grande échelle dans ce domaine¹³. Cette étude n'a pas comme objectif d'évaluer les connaissances pour elles-mêmes, mais examine plutôt la capacité des élèves à les mettre en pratique. Le taux de participation à ce module n'était pas très élevé, seuls 18 des 65

⁸ OCDE (2005): Pour une meilleure éducation financière : enjeux et initiatives ; OCDE (2011) : Améliorer l'éducation financière et la sensibilisation aux questions d'assurance et de pensions privées.

⁹ OCDE (2005): Recommandation du Conseil sur les principes et les bonnes pratiques relatifs à la sensibilisation et l'éducation financières.

¹⁰ G20 (2012): Leaders Declaration – Los Cabos, Mexico (19 June 2012):

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/131069.pdf.

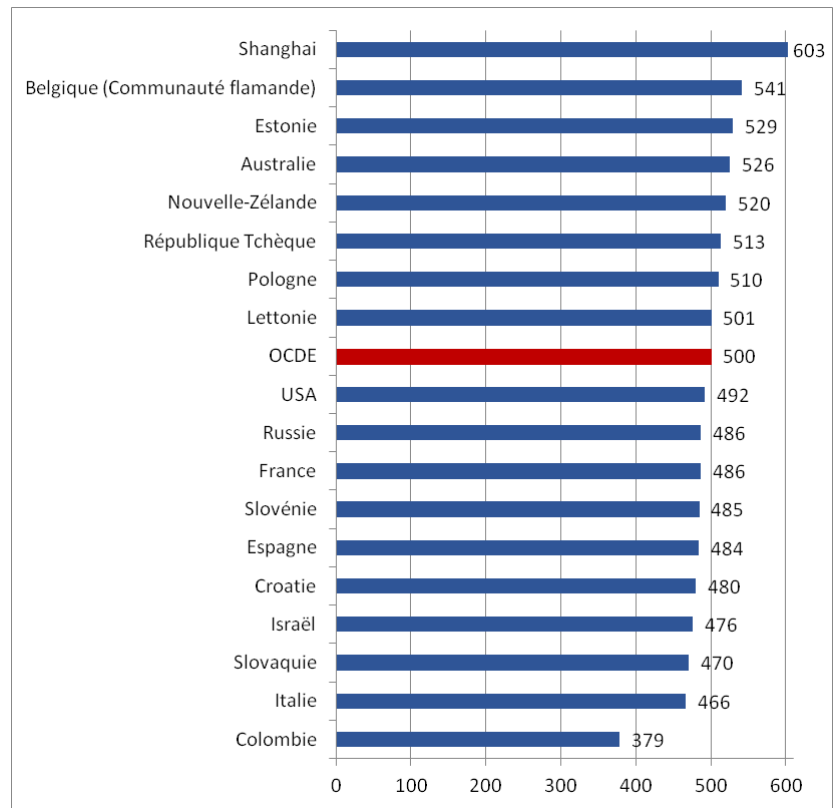
¹¹ Commission de Surveillance du Secteur Financier.

¹² Association des Banques et Banquiers, Luxembourg.

¹³ Voire: OECD (2014): PISA 2012 Results: Students and Money: Financial Literacy Skills for the 21st Century (Volume VI), PISA, OECD Publishing.

pays (et 13¹⁴ des 35 pays membres de l'OCDE) qui ont participé à l'étude PISA 2012 ont aussi participé au module « *financial literacy* ».

Graphique 1 : Scores moyens obtenus par les élèves de 15 ans dans le module facultatif de l'étude PISA 2012 portant sur la « *financial literacy* ».



Source: OECD (2014), *PISA 2012 Results: Students and Money: Financial Literacy Skills for the 21st Century (Volume VI)*, PISA, OECD Publishing.

Le graphique 1 montre que les élèves de Shanghai (Chine) obtiennent, en moyenne, les meilleurs résultats en culture financière avec un score de 603 points, soit 103 points de plus que la moyenne de l'OCDE. En moyenne, les élèves d'Australie, de la Belgique (Communauté flamande), d'Estonie, de Nouvelle-Zélande, de Pologne et de République tchèque se situent également au-dessus de la moyenne OCDE.

Parmi les pays membres de l'OCDE qui ont participé en 2012, seul un élève de 15 ans sur dix atteint le niveau de compétence le plus élevé en culture financière (niveau 5¹⁵) - un résultat pour le moins inquiétant. Ce niveau correspond aux élèves qui sont aptes à analyser des produits financiers complexes, qui résolvent des problèmes financiers non habituels et qui savent décrire les conséquences potentielles de décisions financières¹⁶. Autre résultat préoccupant de l'étude : 15% des élèves des 13 pays de l'OCDE testés n'atteignent pas le niveau de base en matière d'éducation financière, à savoir le niveau 2. A ce niveau, les élèves savent utiliser les informations qui leur sont données pour prendre des décisions financières dans des contextes qui les concernent directement et ils savent interpréter les principaux éléments de documents financiers courants, comme

¹⁴ En Belgique, uniquement la Communauté flamande a participé à l'enquête.

¹⁵ Les élèves ont été classés en cinq niveaux (niveaux 1 – 5) avec le niveau 1 le plus bas et le niveau 5 le plus élevé.

¹⁶ Ces élèves sont capables de résoudre des problèmes financiers qui sortent de l'ordinaire, comme le calcul du solde d'un relevé de compte ou la déduction faite des frais bancaires.

des factures, et effectuer des calculs arithmétiques simples (addition, soustraction ou multiplication) pour répondre à des questions d'ordre financier.

Un résultat intéressant issu du module facultatif « *financial literacy* » est celui de la Communauté flamande de Belgique, où les élèves se sont classés au 2^{ème} rang derrière Shanghai. Ici, il importe de souligner deux caractéristiques spécifiques de l'éducation financière qui est enseignée en Communauté flamande. D'un côté, en Flandre, l'enseignement des matières financières est un sujet qui ne date pas d'hier. Comparé aux autres pays ou régions, l'éducation financière est intégrée dans les programmes scolaires depuis longtemps, un fait qui est souligné par l'étude : plus de 70% des élèves en Communauté flamande ont indiqué qu'ils ont bénéficié d'un enseignement depuis plus de 2 ans (meilleur score parmi les pays participants, la moyenne des 13 membres de l'OCDE se situant à moins de 40%). D'un autre côté, les enseignants eux-mêmes sont également formés sur ce thème. Plus de 70% des professeurs flamands enseignant l'éducation financière ont suivi une formation spécifique (meilleur score, la moyenne de l'OCDE se situe à environ 50%). Face à ces résultats il est surprenant de constater que les professeurs flamands des différentes matières enseignées (mathématiques, français, histoire...) sont libres de faire des liens avec les questions financières s'ils le jugent pertinent.

En ce qui concerne la non-participation du Luxembourg au module facultatif de l'étude PISA consacré à l'éducation financière qui avait lieu en 2012 et à nouveau en 2015¹⁷, la raison officielle qui la justifie est que l'éducation financière ne fait pas partie des programmes scolaires officiels¹⁸.

Instances européennes

Dans le domaine de la législation européenne sur la protection des consommateurs en matière de services financiers, deux directives impliquant l'éducation financière ont été adoptées récemment par le Conseil et par le Parlement européen¹⁹. Il convient également de souligner la Résolution (2012/2133(INI)) du Parlement européen sur « un nouvel agenda pour la politique européenne des consommateurs », dans laquelle les députés européens estiment que l'éducation (y compris l'éducation financière) et la responsabilisation des consommateurs devraient être permanentes, et commencer dès l'école²⁰.

En ce qui concerne les actions menées par la Commission européenne en matière d'éducation financière, il importe de noter que l'éducation financière était déjà à l'agenda de la Commission européenne bien avant la crise financière²¹. En 2007, la Commission a notamment adopté une Communication²² sur l'éducation financière, énonçant certains principes fondamentaux pour la fourniture de systèmes de haute

¹⁷ L'étude PISA 2015 s'est déroulée entre avril et mai 2015. Les premiers résultats seront disponibles fin 2016.

¹⁸ Source: Consensus parmi les personnes interrogées dans le cadre de cette étude.

¹⁹ Il s'agit de la Directive 2014/92/UE¹⁹ sur « la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base » (adoption prévue par les Etats membres avant le 18 septembre 2016) et de la Directive 2014/17/UE¹⁹ sur « les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel » (adoption prévue par les Etats membres avant le 21 mars 2016).

²⁰ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2013-0239+0+DOC+XML+Vo//FR>.

²¹ Dans le contexte des actions menées par la Commission, il est important de relever que selon l'article 165 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (UE), les Etats membres sont eux-mêmes responsables pour la législation de l'éducation. Par conséquent, les actions dans le domaine de l'éducation financière au niveau de l'UE ne peuvent prendre la forme de mesures d'incitation parce que la Commission n'est pas dans la mesure d'obliger les Etats membres à adapter le contenu de l'enseignement et d'intégrer l'éducation financière de manière obligatoire dans les programmes scolaires.

²² <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52007DCo808&from=EN>.

qualité en éducation financière, et certaines de ses initiatives en la matière. Une des initiatives les plus significatives a été la mise en place d'un outil d'enseignement en ligne, pour aider les enseignants à insérer les questions financières dans leurs programmes scolaires dans le cadre du projet d'éducation à la consommation baptisé « *Consumer Classroom* » (l'ancien programme DOLCETA²³). Le site internet paneuropéen www.consumerclassroom.eu est un site consacré à la promotion de l'éducation à la consommation, qui cherche à encourager son enseignement dans les établissements secondaires européens en proposant, entre autres, des supports éducatifs en matière d'éducation financière aux enseignants.

La Commission a également créé en 2008 un groupe d'experts en éducation financière qui a pour mission de diffuser les meilleures pratiques et d'harmoniser les méthodes d'enseignement et les programmes dans le domaine de l'enseignement financier. Ce groupe s'est réuni périodiquement entre 2008 et 2010, avec l'objectif d'analyser les différentes stratégies visant à développer des programmes concrets d'éducation financière et pour encourager les coopérations public-privé en la matière. Dans ce contexte il importe de préciser que, dans ce domaine, la Commission ne peut rien « imposer » mais uniquement inviter à faire des efforts en la matière vu que l'éducation relève du pur ressort des Etats-membres.

STRATEGIES NATIONALES ET « BEST PRACTICES »

Face aux actions menées par les instances internationales au cours des dernières années, un nombre croissant de pays a reconnu l'importance de la *financial literacy* et a élaboré et mis en œuvre des stratégies nationales pour l'éducation financière afin d'améliorer les compétences financières des populations, en général, et celles des jeunes générations, en particulier. Parmi les initiatives et programmes d'éducation financière les plus courants figurent notamment la création de sites internet spécialisés²⁴, la publication et la diffusion de brochures thématiques ou encore l'intégration de l'éducation financière dans les programmes scolaires des élèves.

Un nombre croissant de pays a reconnu l'importance de la financial literacy et a élaboré et mis en œuvre des stratégies nationales pour l'éducation financière afin d'améliorer les compétences financières des populations, en général, et celles des jeunes générations, en particulier

Au cours des dernières années, de nombreux pays ont en outre créé des autorités compétentes en charge de la promotion de l'éducation financière. Citons par exemple l'Institut pour l'éducation financière du public en France, le *Money Advice Service* en Angleterre, l'Agence de la consommation en matière financière au Canada ou encore la *Financial Literacy and Education Commission*, rattachée au ministère des Finances des Etats-Unis.

²³ Development of On-Line Consumer Education Tools for Adults.

²⁴ Un exemple de best practice en ce qui concerne les sites web dédiés à l'éducation financière est le site www.wikifin.be. En 2013, l'Autorité belge des services et marchés financiers (FSMA) a lancé le site (indépendant des acteurs financiers privés) dont l'objectif est d'aider le consommateur dans ses décisions financières en lui offrant des informations objectives, fiables et pratiques. En se déclinant en différentes thématiques et en différents moments de la vie, Wikifin.be essaye de donner à ses utilisateurs toutes les informations fiables et nécessaires pour prendre des décisions face à différentes situations de la vie quotidienne.

Ainsi, selon l'OCDE²⁵, plus de 50 pays, ayant des niveaux de vie très variés, ont fait d'importants progrès dans la conception, respectivement dans la mise en œuvre d'une stratégie²⁶ nationale et de nombreux autres pays envisagent de développer une telle stratégie²⁷ pour améliorer les compétences financières des citoyens. Beaucoup de ces stratégies font spécifiquement référence à l'introduction de l'éducation financière dans les écoles ou encore à l'identification des jeunes comme un groupe-cible spécifique, voire prioritaire. Deux exemples de meilleures pratiques de pays précurseurs en matière de *financial literacy*, qui ont élaboré des stratégies nationales à part entière pour l'éducation financière, sont l'Australie à l'échelle mondiale et les Pays-Bas à l'échelle européenne.

Australie

L'Australie, un « bon élève » de l'étude PISA de 2012 en matière de *financial literacy*, poursuit depuis 2011 une stratégie nationale et a intégré l'éducation financière dans les disciplines enseignées dès l'école primaire. Sa stratégie²⁸, coordonnée par l'« *Australian Securities and Investments Commission* » (ASIC), fournit un cadre pour élaborer et diffuser des initiatives visant à améliorer l'éducation financière. En 2013, l'ASIC a mené à bien une revue de la stratégie de l'Australie pour tirer un premier bilan des progrès réalisés et pour développer un cadre d'action qui répond aux principales priorités pour les années 2014-16. L'un des quatre piliers de la stratégie consiste à utiliser le système scolaire pour éduquer les Australiens en matière de *financial literacy*. Ce pilier se concentre notamment sur trois secteurs-clés de l'éducation formelle : les écoles, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes et de la communauté. L'ASIC est notamment de l'avis que l'intégration effective de l'éducation financière dans les écoles est la pierre angulaire de la stratégie, tout en reconnaissant que l'apprentissage ne se limite pas à l'enfance d'une personne, mais qu'il la concerne tout au long de sa vie. Dans ce contexte, des sujets financiers ont été intégrés dans des matières scolaires qui sont enseignées dans le cadre du programme scolaire officiel australien, comme par exemple les mathématiques, l'anglais ou les sciences.

Dans le cadre de cet effort, l'ASIC a également créé un portail éducatif national appelé *MoneySmart Teaching* (www.moneysmart.gov.au/teaching), un site internet dédié à l'éducation financière. Il s'agit d'un site web pour les enseignants, les parents et les élèves qui propose du matériel pédagogique correspondant au programme scolaire australien. Plus de 5.000 enseignants en Australie ont été formés et plus de 120.000 élèves de 90 écoles ont déjà profité de ce matériel d'enseignement²⁹.

Pays Bas

Même si les Pays-Bas n'ont pas participé au module éducation financière de l'étude PISA 2012³⁰, ils sont actuellement l'un des pays exemplaires en la matière au niveau européen.

²⁵ Source: OECD (2014): PISA 2012 Results: Students and Money: Financial Literacy Skills for the 21st Century (Volume VI), PISA, OECD Publishing.

²⁶ Par exemple la Nouvelle Zélande ou les Etats-Unis.

²⁷ Par exemple la France (Source : CCSF (2015): la définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière d'éducation financière.

²⁸ Voir: <http://www.financialliteracy.gov.au/>.

²⁹ Source: ASIC (2013): Review of the National Financial Literacy Strategy: Background report (Report 339).

³⁰ La raison officielle des Pays-Bas pour la non-participation à l'étude PISA 2012 réside dans le fait que le module ne figure pas au programme scolaire officiel néerlandais.

En 2006, le ministère des Finances a lancé la plateforme « *Money Wise* »³¹ pour sensibiliser à l'importance de l'éducation financière et pour créer une approche nationale coordonnée. Cette plateforme, qui se concentre sur trois aspects du comportement financier responsable (la gestion de l'argent ; la planification financière ; le choix de produits financiers), regroupe actuellement 45 partenaires du secteur financier, du gouvernement, des organisations pour les consommateurs et des acteurs du domaine de la science, qui ont uni leurs forces pour aider les consommateurs à utiliser l'argent de façon judicieuse et devenir ainsi « *money wise* ».

En 2008, la plateforme a lancé la première stratégie nationale pour l'éducation financière et grâce au plan d'action 2008-2013 de *Money Wise*, des mesures concertées ont pu être entreprises pour stimuler l'éducation financière. En 2014, le ministère des Finances néerlandais a lancé une révision de la stratégie nationale, qui met l'accent sur des actions qui visent à influencer le comportement financier de la population néerlandaise. Grâce à des activités conjointes, *Money Wise* vise à renforcer la position du consommateur dans le domaine financier. Chaque partie prenante assume son propre rôle et prend ses responsabilités. Dans ce contexte, le gouvernement joue un rôle de coordinateur, tandis que le secteur financier est actif dans le lancement et la mise en œuvre d'une variété de projets et de programmes, comme par exemple la « National Money Week » (organisée dans le cadre de la *European Money Week*) ou le « *Pensions3Day* »³².

Un facteur-clé pour le succès de l'initiative *Money Wise* est le fait qu'elle est portée par une personnalité emblématique, en l'occurrence la reine Máxima des Pays-Bas qui est d'ailleurs présidente honoraire de la plateforme. A ce titre, elle met en évidence l'importance de l'éducation financière et de la gestion raisonnable de l'argent, en s'adressant principalement aux jeunes. Par conséquent, grâce à son support « royal », la plateforme profite d'un intérêt important au niveau politique et l'attention du grand public et des médias envers l'initiative semble garantie.

OU SE TROUVE LE LUXEMBOURG EN MATIERE D'EDUCATION FINANCIERE ?

Par rapport à d'autres pays, le Grand-Duché semble en retard en ce qui concerne l'éducation financière³³. Certes des acteurs privés offrent aux jeunes et aux adultes un certain nombre de programmes de formation qui intègrent des volets financiers. Toutefois, le Luxembourg ne poursuit pas de stratégie nationale en la matière, ne dispose pas d'autorités expressément compétentes et la *financial literacy* ne fait partie du programme scolaire officiel³⁴ - une situation qui n'est pas souhaitable à long terme et qu'il importe d'améliorer.

³¹ www.wijzeringeldzaken.nl/english.

³² <http://www.wijzeringeldzaken.nl/bibliotheek/media/pdf/7382-wig-projectplan-p3d-v2b.pdf>.

³³ Cette étude se limite sur le territoire luxembourgeois et au système scolaire opéré par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

³⁴ Au Luxembourg, seules certaines sections de l'enseignement secondaire (par exemple les classes de 3^e et 2^e de la section D) et de l'enseignement secondaire technique (par exemple à partir de la classe 10^e de la division administrative et commerciale) proposent des cours en matière d'éducation financière, comme notamment des cours de mathématiques financières. Ainsi, tous les élèves ne sont pas concernés.

Le Luxembourg ne poursuit pas de stratégie nationale en matière d'éducation financière et ne dispose ni d'autorités expressément compétentes - une situation qui n'est pas souhaitable à long terme

Les initiatives luxembourgeoises dans le domaine de l'éducation financière restent relativement éparpillées. Parmi les organisations qui se sont activement engagées dans le domaine de l'éducation financière on peut notamment citer la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), l'association Jonk Entrepreneuren asbl (JEL), la Ligue Médico-Sociale ou encore l'asbl Inter-Actions. Il importe également de noter qu'il existe encore d'autres acteurs qui prennent des initiatives en matière d'éducation financière au sens large³⁵. Or, IDEA ne retiendra par la suite que cinq initiatives-phares en la matière.

Les initiatives luxembourgeoises

Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

La CSSF est un des acteurs-phares dans le domaine de la *financial literacy* au Luxembourg étant donné qu'elle en assume un rôle moteur, même si elle n'est à première vue pas activement impliquée dans les initiatives qui ont lieu sur le terrain. Le sujet de la protection du consommateur financier touchant de multiples secteurs d'activité, la CSSF a estimé utile de réunir au sein d'un même comité les principaux acteurs concernés. Ainsi le Comité pour la Protection du consommateur financier (CPCF) fut créé en 2012 - un comité qui est présidé par la CSSF et qui rassemble des représentants de 16 différentes autorités, institutions et associations³⁶.

En regroupant différents acteurs, la CSSF offre une plateforme idéale pour échanger des informations, identifier des points à améliorer et coordonner des initiatives et des projets en commun. Vu que la thématique de la *financial literacy* est devenue de plus en plus importante, il n'est pas surprenant que l'éducation financière - un sujet qui va de pair avec la protection du consommateur financier - s'est imposée comme un fil rouge lors des échanges du CPCF. Disposer de connaissances pratiques en finance (gérer ses revenus et ses dépenses, établir un budget familial, connaître les instruments financiers et les différents moyens de paiement, etc.) et comprendre les éléments de base de la vie économique sont, selon le CPCF, des compétences financières essentielles qui devraient être enseignées aux jeunes, aux consommateurs de demain, et ce pendant leur parcours scolaire.

En outre, il importe de noter que, face à certaines demandes au niveau européen et international, la CSSF a pris le *lead* au niveau national et le CPCF a récemment créé un groupe de travail *ad hoc* qui est actuellement en train de développer une stratégie

³⁵ D'autres associations, comme par exemple l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs, sont également actives dans le domaine de l'éducation financière et proposent notamment des services d'information et de conseil sur une thématique bien précise (p. ex. l'endettement). Ainsi, il importe de préciser que certains acteurs de la place financière organisent régulièrement des événements pour sensibiliser les citoyens à aux sujets de la finance. Dans ce contexte, la Banque et Caisse d'Épargne de l'État Luxembourg (BCEE) organise chaque année, à l'attention des enfants entrant en première année de l'école fondamentale, les « Schoulspuerfest », une fête placée sous le signe de l'épargne. A cette occasion, les enfants se voient offrir par la BCEE une tirelire.

³⁶ Association des Banques et Banquiers, Luxembourg ; Association des Compagnies d'Assurances ; Association Luxembourgeoise des Compliance Officers du Secteur Financier ; Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement ; Banque centrale du Luxembourg ; Centre Européen des Consommateurs ; Commissariat aux Assurances ; Commission de Surveillance du Secteur Financier ; Conférence Nationale des Professeurs de sciences économiques et sociales ; Ligue Médico-Sociale ; Ministère de l'Économie ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ; Ministère des Finances ; Union Luxembourgeoise des Consommateurs ; Université du Luxembourg.

nationale en matière d'éducation financière³⁷. Ce groupe de travail fait appel aux principaux acteurs du Grand-Duché pour proposer conjointement une stratégie nationale en matière d'éducation financière. L'objectif de cette stratégie nationale, qui est actuellement en cours d'élaboration et qui n'est d'ailleurs pas encore accessible au grand public, serait que le Luxembourg dispose dans un proche avenir de son propre kit de mesures pour développer les connaissances financières de la population luxembourgeoise - jeunes comme adultes.

Le CPCF a récemment créé un groupe de travail ad hoc qui est actuellement en train de développer une stratégie nationale en matière d'éducation financière

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL)

L'ABBL est très impliquée et active dans le domaine de l'éducation financière, en organisant notamment la « *Woch vun de Suen - Semaine de l'argent* » ou en proposant un site internet dédié à la *financial literacy*.

Le site www.suen.lu est une plateforme en ligne de l'ABBL en matière d'éducation financière accessible en trois langues (anglais, français et allemand) divisée en trois espaces distincts - Enfants & Jeunes, Adultes et Enseignants – chacun proposant des informations utiles et adaptées aux différentes tranches d'âges, en matière d'éducation financière.

L'ABBL participe et contribue par ailleurs au débat de la *financial literacy* de la Fédération Bancaire Européenne - un organisme qui a fait de l'éducation financière une priorité depuis 2014. L'ABBL a lancé cette année pour la première fois, dans le cadre de la « *European Money Week* », la « *Woch vun de Suen - Semaine de l'argent* ». L'idée derrière cette manifestation est que des volontaires ou « *coachs* » du secteur financier sensibilisent les élèves luxembourgeois à l'argent en leur proposant, toujours en collaboration avec les enseignants, une panoplie d'activités autour du sujet de l'argent³⁸. Pour assurer la neutralité de cette manifestation et pour garantir que les volontaires du secteur financier ne recourent à aucun moment à des formes de marketing ou de promotion, les organisations participantes (ABBL, l'ALFI, et 5 banques³⁹) ont signé une charte.

Par ailleurs, l'ABBL est activement impliqué dans le groupe de travail « stratégie nationale » de la CSSF définissant les objectifs et la mise en place d'une stratégie nationale pour l'éducation financière au Luxembourg (cf. p.10, *Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)*).

Jonk Entrepreneuren asbl (JEL)

Une autre institution qui a identifié un réel besoin en matière d'éducation financière est l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg. La vocation de cette organisation est d'encourager l'esprit entrepreneurial et d'entreprise auprès des jeunes et de les préparer davantage à leur vie professionnelle. Dans ce contexte, elle couvre également un volet

³⁷ « A la suite de demandes récurrentes au niveau européen et international sur la stratégie dont dispose le Luxembourg en matière d'éducation financière, le CPCF a décidé de créer un groupe de travail ad hoc qui a pour mission de développer une telle stratégie. L'objectif final est que le Luxembourg ait son propre paquet de mesures pour développer l'éducation financière parmi sa population. », Source: CSSF (2015) : Rapport d'activités 2014.

³⁸ La « *Woch vun de Suen* » s'est déroulée du 9 au 13 mars 2015. 26 écoles fondamentales ont participé.

³⁹ BCEE, BIL, Banque Raiffeisen, BGL BNP Paribas, ING.

financial literacy dans le cadre de ses différents programmes interactifs qui s'adressent non seulement aux lycéens, mais aussi aux enfants de l'école fondamentale et par lesquelles la JEL essaye de favoriser la coopération entre le monde scolaire et le monde économique.

Pour préparer les jeunes le plus tôt possible au monde professionnel et pour les informer sur la réalité économique et sociale, la JEL organise depuis la rentrée 2012/13 le programme « Notre communauté ». Celui-ci est destiné aux élèves de 9 à 11 ans de l'école fondamentale (cycle 3.2 ou 4.1) et vise à illustrer aux enfants comment fonctionne une commune, respectivement une communauté. Dans ce contexte, les volontaires du monde professionnel essaient de faire découvrir le principe d'une communauté en leur expliquant les différents métiers existants dans une communauté et comment ces métiers interagissent, la provenance de l'argent, le rôle des banques, le rôle des impôts, le principe de vote et le processus de responsabilité.

Bien que ce premier programme reprenne un volet secondaire d'éducation financière par lequel les enfants découvrent le fonctionnement de l'argent et de sa circulation au sein d'une communauté, le programme *Fit for life*, dédié aux élèves de 14 à 16 ans, donc avant leur orientation scolaire finale, vise à apprendre, entre autres, les grands principes de la finance. Ce programme, mis en œuvre au Luxembourg depuis la rentrée 2008/09, comporte 3 fois 2 heures interactives qui sont assurées par des volontaires du monde professionnel. Le programme vise d'un côté à explorer la connaissance de soi des jeunes, les alternatives d'études et de carrière en fonction des intérêts, compétences et valeurs de ceux-ci et, d'un autre côté, les finances personnelles. Lors de ce deuxième volet, les élèves reçoivent des explications sur la différence entre le revenu brut et net, le rôle des impôts, le budget personnel et les dépenses, les différentes assurances, les différentes formes de prêts, l'endettement en général et le surendettement en particulier.

L'asbl Jonk Entrepreneuren a connu ces dernières années un fort succès avec *Fit for life* en passant de 1 à 23 lycées, de 14 à 123 classes, de 280 à 2300 élèves entre l'année scolaire 2009/10 à 2014/15. Ce développement souligne l'intérêt et le besoin croissant en la matière.

Ligue Médico-Sociale - Service d'Information et de Conseil en matière de Surendettement

Un des nombreux services de la Ligue médico-sociale est le Service d'information et de conseil en matière de surendettement qui fut créé en 1993 sous le nom de Service National de Lutte contre le Surendettement. Les missions de ce service sont très diversifiées et nombreuses⁴⁰ (aider les familles (sur)endettées vivant sur le territoire luxembourgeois en analysant leur situation financière et sociale en vue de l'assainissement de leurs dettes ; responsabiliser les personnes (sur)endettées ; former et conseiller les travailleurs sociaux intervenant auprès des familles (sur)endettées ; élaborer des mesures de prévention au niveau national et international) et se laissent classer en trois grandes catégories, à savoir « l'information », « le conseil » et « la prévention ».

⁴⁰ Les services de la Ligue Médico-Sociale (demandes de conseil et consultations) sont gratuits et accessibles à toute personne résidant au Luxembourg ainsi qu'à tout travailleur social.

Le premier volet (« information ») s'adresse surtout aux citoyens qui ne connaissent pas encore de problèmes financiers majeurs mais qui se trouvent confrontés à une décision d'investissement qui aura une répercussion plus ou moins importante au niveau de leur budget mensuel. Dans le cadre du deuxième volet (« conseil »), la Ligue offre un service de conseil et d'aide qui vise les personnes connaissant des problèmes financiers plus ou moins graves. En effet, la Ligue accompagne et aide les personnes concernées dans les différentes démarches de négociation avec les créanciers. Ici il importe de noter que l'aide fournie ne réside en aucun cas dans des secours financiers. Le troisième volet (« prévention ») vise à anticiper des comportements risquant d'entraîner ou d'aggraver des problèmes de surendettement. Ainsi, pour informer et sensibiliser le grand public sur la problématique du surendettement, la Ligue offre régulièrement des cours, des formations ou des conférences en la matière.

Inter-Actions asbl - Service d'Information et de Conseil en matière de Surendettement (SICS)

A côté de son rôle de conseiller sur l'endettement, l'asbl Inter-Actions intervient également dans les écoles et les foyers de jour, afin de sensibiliser davantage les enfants à l'utilisation de l'argent. Vu que le phénomène de l'endettement prend de l'ampleur dans notre société, que ce soit pour le financement d'un logement, pour l'achat d'une voiture ou le financement d'un voyage ou encore des études, le SICS essaye d'attirer l'attention des jeunes sur les pièges possibles de la surconsommation et de l'endettement. Pour donner suite à la campagne de prévention « Consommer responsable » du SICS, l'association a lancé en 2014 le projet « Impulse » dédié aux enfants de 10 à 12 ans de l'enseignement fondamental en fournissant un classeur pédagogique avec des informations, illustrations et applications pratiques sur des sujets liés à l'argent (de poche), à la consommation et aux valeurs pour les enseignants et les éducateurs.

Les limites des initiatives menées

Bien qu'il convienne de saluer le fait que le Luxembourg se montre assez actif dans le domaine de l'éducation financière et que certains acteurs proposent des programmes et actions bien structurés, il importe de noter que les initiatives actuelles souffrent de certaines limites.

Le Luxembourg devrait notamment faire des progrès au niveau de la visibilité générale des actions menées par les différentes organisations. Dans ce contexte, il est à saluer que le l'ABBL a organisé cette année ci pour la première fois la « *Woch vun de Suen* », malheureusement un événement qui n'a actuellement pas encore acquis une grande notoriété comme celle de la « *Money Week* », organisée aux Pays-Bas, ou du « *Mois de la littérature financière* » qui est organisée au Canada⁴¹. L'organisation de tels événements d'ampleur nationale à forte visibilité constitue un signal fort de l'engagement du pays en faveur d'une amélioration des connaissances et compétences financières et elle permet de faire en sorte que les citoyens aient une approche plus aisée et plus responsable envers des questions relatives à l'argent.

⁴¹ <http://www.fcac-acfc.gc.ca/Fra/litteratieFinanciere/initiativesProjets/mlf/Pages/home-accueil.aspx>.

A côté d'un manque de visibilité, les initiatives dans le domaine de l'éducation financière souffrent également d'un manque de communication d'ensemble. Vu qu'il n'existe pas de site internet national dédié ni d'événement national majeur donnant une visibilité à la thématique, les personnes non averties ont du mal à trouver facilement toutes les informations dont elles ont besoin pour parfaire leurs connaissances financières.

Une dernière limite de la situation actuelle est le fait que, bien que tous les acteurs actifs soient regroupés dans le groupe de travail CPCF de la CSSF, leurs actions, qui sont d'ailleurs louables, restent souvent dispersées. Pour l'instant, les différents acteurs travaillent tous sur leur niveau de compétences respectif. Or, en absence d'une stratégie nationale et en absence d'une structure qui coordonne toutes les actions en matière de *financial literacy*, la culture financière ne peut pas disposer du soutien politique nécessaire, permettant par exemple d'envisager son intégration dans les programmes scolaires. Ainsi, il faudrait veiller à ce que toutes les actions déjà existantes soient recensées et consolidées dans cette stratégie nationale et que ce futur plan d'action s'appuie sur ces différentes initiatives.

COMMENT AMELIORER LES BASES FINANCIERES ET ECONOMIQUES DES JEUNES A LONG TERME ?

Suite à une série d'entretiens qualitatifs⁴² avec les différents acteurs qui prennent actuellement des initiatives dans le domaine de l'éducation financière au Luxembourg, un certain nombre de constats ont pu être faits. Tout d'abord, les acteurs s'accordent à avancer qu'il existe actuellement un réel besoin en matière d'éducation financière au Luxembourg. Au vu des réactions et des questions posées par les élèves et les enseignants dans le cadre des différentes actions menées par les acteurs, il ressort à la fois une certaine méconnaissance sur les sujets de la finance personnelle et un fort intérêt de la part des jeunes.

Afin de sensibiliser sur l'importance du sujet au niveau national, IDEA avance ci-après trois recommandations :

Faire un état des lieux pour détecter les forces et faiblesses de la population luxembourgeoise en matière d'éducation financière

Pour identifier les besoins en matière d'éducation financière et pour mesurer l'évaluation des compétences financières des jeunes au fil du temps - dans le but d'accompagner l'élaboration et le développement d'une stratégie nationale (cf. travail du groupe de travail CPCF) -, les responsables politiques ont besoin de données de qualité sur le niveau actuel de la *financial literacy*. Il est indispensable de disposer d'une base de données sur les compétences financières des jeunes pour les préparer au mieux à leur vie adulte, où ils devront prendre des décisions financières de plus en plus complexes.

Vu qu'il n'existe pour l'instant pas de bases de données pour évaluer les compétences financières des jeunes - n'ayant jusqu'ici jamais fait l'objet d'une étude au Grand-Duché, il serait souhaitable que le Luxembourg participe au module facultatif de l'étude PISA 2018 consacré à l'éducation financière. Cette participation permettra au Luxembourg

⁴² Personnes interviewées : Mme Stéphanie Thiry-Damgé (Jonk Entrepreneuren a.s.b.l.), Mme Jessica Thyron (ABBL), Mme Danièle Berna-Ost (CSSF) et M. Marc Muller (CNPSES).

d'avoir une première base de résultats objectifs - un point de repère - pour évaluer les compétences financières des jeunes entre 15 et 16 ans. En tant que pays disposant pourtant d'une place financière très importante (27% du PIB ; 12% de l'emploi)⁴³, il est difficilement compréhensible que la thématique de l'éducation financière n'attire pas davantage l'attention au niveau national.

A côté de l'avantage de générer une première base de données avec des résultats objectifs, une participation à ce module comporte les avantages suivants : éviter des coûts supplémentaires d'une étude nationale ; collecter des données fiables et comparables à l'échelle internationale ; comparer les résultats dans le temps pour évaluer l'impact d'initiatives éventuelles en matière d'éducation financière.

Développer une stratégie nationale à long terme

Cette base de données pourrait aider à développer une stratégie nationale à long terme en matière d'éducation financière, qui pourrait être coordonnée à partir d'une agence unique spécialisée pour réunir toutes les initiatives indépendantes. Vu qu'il n'existe jusqu'à présent pas une vue d'ensemble des actions en matière d'éducation financière menées au Grand-Duché, il faudrait établir l'inventaire de tous les acteurs actifs et des actions existantes en la matière pour dresser un premier bilan des initiatives menées au Luxembourg et pour ainsi éviter toute forme de double-emploi.

Dans ce contexte, il importerait évidemment d'impliquer tous les acteurs pertinents (les ministères, acteurs privés, experts du terrain) et d'établir une direction claire et unique, coordonnant l'ensemble des actions. Cette gouvernance intégrée permettrait de mutualiser les compétences, les savoir-faire et les bonnes pratiques et elle assurerait une meilleure coordination et visibilité. Ainsi, en développant une stratégie nationale en matière d'éducation financière à long terme le Luxembourg se donnerait les moyens de mieux promouvoir le Grand-Duché et sa place financière à l'étranger - une place financière où les citoyens disposent d'une culture financière qui est à la hauteur des attentes, c'est-à-dire qui ont les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre l'économie et pour prendre des décisions financières réfléchies. Il faudrait par conséquent prévoir un plan d'actions qui s'adresse à tous les citoyens luxembourgeois et qui cible avant tout les jeunes ainsi que les personnes les plus fragiles et les plus vulnérables de la population.

Développer une stratégie nationale qui vise à améliorer la culture financière des citoyens aurait également des effets positifs pour l'entrepreneuriat. En sensibilisant les citoyens aux thématiques de la finance et de l'économie en général, ceux-ci sont davantage susceptibles de s'intéresser à l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre. Un autre avantage d'une telle stratégie nationale réside dans le fait d'accroître les chances de développer l'entrepreneuriat au sein de la population et d'essayer de réduire les risques de faillite et d'insuccès de la part de certains entrepreneurs.

Les différents exemples de *best practice* ont montré que les stratégies étrangères d'éducation financière reposent toutes sur le rôle central d'une plateforme en ligne dédié à la *financial literacy*. Ainsi, il serait indispensable pour le Luxembourg de mettre en ligne un tel site internet, un portail qui intégrait tous les sites et informations déjà

⁴³ Source: STATEC.

existants - un outil indispensable pour diffuser à grande échelle les informations en matière d'éducation financière. Il s'agissait d'informations destinées à tous ceux que cela intéresse, élèves ou étudiants, enseignants, salariés, retraités, etc.

Intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires

Pour sensibiliser davantage les jeunes aux thématiques de la *financial literacy*, les programmes scolaires devraient être adoptés en intégrant l'éducation financière notamment dans les branches déjà enseignées. De nos jours, l'accès de tous à l'éducation financière est crucial - elle permet notamment aux individus de prendre de bonnes décisions, ce qui améliore leur bien-être individuel, garantit leur participation économique et favorise le bien-être sociétal - ce qui explique pourquoi il est important de l'intégrer dans les programmes d'éducation. Par conséquent, les lycées devraient offrir un savoir élémentaire en finance pour que tous les jeunes possèdent au moins certaines connaissances et compétences de base qui leur permettraient d'entretenir un rapport raisonnable avec les questions relatives à l'argent. Ils devront notamment savoir faire la différence entre intérêts simples et composés, connaître les risques liés à l'endettement, savoir où trouver des informations utiles sur des produits financiers, ou encore dresser un budget personnel. Vu que les différentes branches scolaires se trouvent actuellement dans une situation de « concurrence » - aucune branche ne souhaitant *a priori* abandonner des heures de cours - une approche consisterait à intégrer la *financial literacy* de manière obligatoire et transversale dans des branches déjà enseignées. Pourquoi ne pas traiter le calcul des intérêts simples et composés dans le cadre du cours de mathématiques ou lire un texte sur les risques du surendettement dans le cadre d'un cours de langues ? Bien sûr, en poursuivant cette démarche, il faudrait veiller à ce que les enseignants concernés suivent une formation de base et des formations continues idoines, qui leur permettent d'acquérir les connaissances financières nécessaires pour enseigner la matière.

Toujours afin d'intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires, il importe également de faire référence à la nouvelle stratégie « *Digital (4) Education* »⁴⁴, du Ministère de l'Education nationale. Dans le cadre de cette initiative et plus précisément dans la dimension citoyenne (*digital citizen*) de cette stratégie qui vise à initier les élèves aux nouvelles applications informatiques clés, incontournables dans leur vie future, il serait souhaitable d'utiliser davantage les nouvelles technologies pour enseigner l'éducation financière d'une manière compréhensible, ludique et interactive aux élèves.

Une autre idée à exploiter serait de concevoir le cas échéant l'éducation financière dans le contexte plus vaste d'une culture générale en économie. L'idée⁴⁵ pourrait être d'instaurer une formation économique (avec un volet « *financial literacy* ») et sociologique de base à la classe de 4^e / 11^e (4^e année secondaire classique ou technique), et ce pour toutes les sections. Cette formation viserait à enseigner une culture générale économique aux élèves qui ne se limite pas uniquement à l'éducation financière⁴⁶.

⁴⁴ La stratégie *Digital (4) Education* s'inscrit dans le cadre de l'initiative *Digital Luxembourg* du gouvernement qui ambitionne de renforcer et de consolider la position du Luxembourg dans le domaine des TIC et de hisser le Grand-Duché en centre d'excellence « *high tech* ».

⁴⁵ Ici il importe de noter que cette idée émane initialement de M. Marc Muller, Président de la Conférence Nationale des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales (CNPSES).

⁴⁶ Vu que de nombreux acteurs (Chambres professionnelles, Banques, etc.) proposent déjà des formations et des ateliers d'informations à l'économie aux écoles luxembourgeoises, il serait important de les impliquer dans l'élaboration et l'organisation d'une telle formation.

Une autre idée à exploiter serait de concevoir le cas échéant l'éducation financière dans le contexte plus vaste d'une culture générale en économie. L'idée pourrait être d'instaurer une formation économique et sociologique de base à la classe de 4^e / 11^e, et ce pour toutes les sections

CONCLUSION

Au Grand-Duché, de plus en plus d'acteurs se sont engagés et ont pris ces dernières années des initiatives en offrant des programmes de formation en matière de *financial literacy* qui visent à faire des jeunes des citoyens avertis. Ainsi, pour sensibiliser les individus encore davantage à la nécessité de disposer de bonnes connaissances en matière d'éducation financière – de sorte qu'ils puissent prendre des décisions saines dans le domaine financier, une stratégie nationale et une agence spécialisée, regroupant tous les acteurs et initiatives déjà existants, devraient sans tarder être mises en place. En identifiant les besoins en matière d'éducation financière, en faisant un état des lieux des forces et faiblesses de la population luxembourgeoise en matière de *financial literacy*, un plan d'action devrait être élaboré qui vise deux volets en matière d'éducation financière : l'éducation du grand public et l'éducation scolaire, celle des jeunes.

Plus que jamais, disposer de connaissances et compétences de base constitue une prémisse importante pour participer de manière réussie à la vie sociale et économique quotidienne. Comme il s'agit d'une matière qui devrait gagner en importance dans les prochaines années, il convient désormais de veiller activement à ce que l'éducation financière soit enseignée dans les écoles et fasse partie du curriculum de chaque élève qui poursuit son parcours scolaire au Luxembourg.

Les publications d'IDEA sont librement consultables sur son site www.fondation-idea.lu

Avis Annuel

Avis annuel 2015 : Ô des espoirs..... avril 2015

Idées du mois

1. Comprendre les benchmarks de compétitivité avril 2014
2. Productivité : Clé de la réussite économique future du Luxembourg mai 2014
3. *Nation Branding* – nouveau positionnement du Grand-Duché juin 2014
4. Cession d'entreprises : un enjeu d'avenir septembre 2014
5. Résolutions culturelles novembre 2014
6. 2015 : La zone euro encore un machin, bientôt une machine ? février 2015
7. Europe 2020: Quel avenir pour la stratégie européenne ? mars 2015
8. Etats-Unis et zone euro : le lièvre et la tortue ? mai 2015

Récents « blogs »

Un regard sur les inégalités de revenus et la pauvreté au Luxembourg

2015 : Année 0 = nouveau départ ?

Brain drain – le défi de retenir et d'attirer les architectes de notre avenir (2/2)

Vieillesse au Luxembourg: quel impact sur nos entreprises ? (1/2)

Zone euro : pour un « saut quantique » compétitif par rapport aux Etats-Unis

Chômage : un mal dominant !

Digital (4) Education – la stratégie digitale pour former les futurs spécialistes TIC ?

Vieillesse au Luxembourg: quel impact sur nos entreprises ? (2/2)

Grèce: Echech et mélodra(ch)me

The one million Luxembourg: a global analysis is needed

Tableau de bord de l'économie

Tableau de bord n°6..... juillet 2015

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce du Luxembourg, qui souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique, d'une part, en l'alimentant par des analyses économiques rigoureusement recherchées et documentées et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir du Grand-Duché.

Directeur de la publication : Marc Wagener, tél: 42 39 39 376, marc.wagener@fondation-idea.lu

Auteur principal : Lynn Schetgen, tél 42 39 39 486, lynn.schetgen@fondation-idea.lu

www.fondation-idea.lu

www.twitter.com/FondationIDEA